

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 04 juin 2001 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etait absent : Monsieur Alain Mathieu.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

77-2001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

78-2001

ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 07 mai 2001 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

79-2001

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - HAROLD BUREAU

ATTENDU la demande de Monsieur Harold Bureau pour avoir un aide financière dans leur organisation de « EAT AND RUN » dont les profits sera pour CESSE.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ au « EAT AND RUN », organisé par Monsieur Harold Bureau, dont les profits iront pour le mouvement CESSE.

ADOPTE

80-2001

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - FIBROSE KYSTIQUE

ATTENDU la demande d'aide financière de l'Association Québécoise de la Fibrose Kystique pour une aide financière.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de participations pour leur campagne de financement à l'Association Québécoise de la Fibrose Kystique.

ADOPTE

81-2001

BAR CHEZ JESSIE - DEMANDE DES POMPIERS

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, par Monsieur Alain Maheu, pour avoir les pompiers dimanche le 15 juillet 2001.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal autorise les pompiers de Saint-Victor à assurer le bon fonctionnement durant

La journée du 15 juillet 2001, lors de la course de démolition. Toutes les frais encourus devront être payés par Bar Chez Jessie, représenté par Monsieur Alain Maheu 231 Rue Principale Saint-Victor. Le nettoyage devra être fait 24 heures après la course de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course.

ADOPTE

82-2001

POMPIERS SAINT-VICTOR - SOUPER BENIFIQUE

ATTENDU la lettre d'invitation des pompiers à leurs souper bénéfique et demandant de l'aide financière pour leurs fonds d'urgence.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de verser la somme de 300,00 \$ au Comité des pompiers de Saint-Victor en guise de contribution à leurs fonds d'urgence.

ADOPTE

83-2001

AUTORISATION POUR TRANSPORT DE CHALET

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Secrétaire-trésorier à rédiger une lettre pour autoriser le Transport Alcide Doyon à déménager le chalet, de Monsieur Robert Rodrigue et Nicole Gilbert, ayant comme dimension : 27.47 mètres de long X 7.62 mètres de large et de 5.43 mètres de haut. La municipalité de Saint-Victor ne se tient aucunement responsable de tout dommage qui pourrait survenir lors du déménagement de ce chalet.

ADOPTE

84-2001

AVIS DE MOTION - EXTENSION DE CONSTRUCTION DE RUE ET CHEMIN

Le Conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de régler les extensions de construction de rue et chemin.

JACQUES BOLDUC
CONSEILLER

85-2001

DEMANDE DE NETTOYAGE DE LA RIVIERE GOSSELIN

ATTENDU la demande verbal de la Ferme Berjano pour faire nettoyer la rivière Gosselin vers le lot 315.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la M.R.C. Robert-Cliche de bien vouloir s'occuper pour faire nettoyer le lit de la rivière Gosselin vers le lot 315 appartenant à la Ferme Berjano.

ADOPTE

86-2001

RECEPTION CIVIQUE - MANDAT AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Secrétaire-trésorier à préparer une réception civique dans le cadre des Festivités Western.

ADOPTE

87-2001

**AUTORISATION A L'INSPECTEUR MUNICIPAL -
REPARATION DE CAMION**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater l'inspecteur
municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques à faire
les démarches nécessaire pour faire réparer
les camions à sel soit (sabler, primer,
peintures etc...).

ADOPTE

88-2001

AUTORISATION POUR ACHAT DE COMPTEUR D'EAU

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater le Secrétaire-
trésorier à faire l'achat de compteurs d'eau
pour installer dans les industries, lave auto,
restaurant et Hôtel de Saint-Victor. L'achat
et l'installation sera au frais des
propriétaires si la municipalité décide de se
servir des compteurs d'eau pour tarifier les
endroits où il seront installés.

ADOPTE

89-2001

**ACTIVITÉS EAU-ÉGOUT - RÉPARTITION DES
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que les règlements d'emprunt
suivant soit payable comme suit :

Règlement 11-98 1 300 000 \$ payable par
l'ensemble de la municipalité.

Règlement 312-94 1 600 000 \$ payable par les
utilisateurs du service d'aqueduc et d'égout.

Règlement 312-94 (315-94) 470 200 \$ payable à
70 % par les utilisateurs du service d'aqueduc
et d'égout et 30 % payable par l'ensemble de
la municipalité.

ADOPTE

90-2001

PROJET DE SUBDIVISION - SUCC. CLAUDETTE CHAMPAGNE

Proposé par Monsieur Christian Roy,

Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 591 pour créer les lots 591-1 et 591-2 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor préparé par l'arpenteur, Monsieur Yves Thibodeau, le 14 mai 2001 sous le numéro 3247 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

91-2001

AMENDEMENT A LA RÉSOLUTION NUMERO 72-2001

ATTENDU la résolution numéro 72-2001 pour une demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. pour Asphalte Sartigan Ltée.

Proposé par Monsieur Christian Roy,

Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de faire l'amendement suivante à la résolution numéro 72-2001 après le 5 ième ATTENDU le 6 ième ATTENDU devra se lire comme suit :

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor ne possède aucune espace appropriée sur son territoire pour le projet de Asphalte Sartigan Ltée.

ADOPTE

92-2001

DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ - 9008-8964 QUEBEC INC.

ATTENDU la demande de la Compagnie 9008-8964 Québec Inc. pour lui permettre de conserver le résidu des lots lui appartenant soit une partie des lots 46 et 47.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de la Compagnie 9008-8964 Québec Inc. et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTE

93-2001

**ENTRETIEN DE JARDINIÈRE - COMMANDITÉ PAR LA
COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor s'engage à entretenir les poteaux de fleurs qui seront situés à différents endroits dans Saint-Victor et profite de cette même occasion pour remercier la Compagnie de Téléphone pour cette belle commandite qui embellira Saint-Victor.

ADOPTE

94-2001

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants sont approuvés et adoptés pour paiement :

510	Télus	169,26 \$
511	S.Q.A.E.	11 692,41 \$
515	Cogéco	51,40 \$
516	Télétech	1 147,01 \$
517	Pitney Bowes Leasing	213,49 \$
534	Pro-co Beauce	4 658,50 \$
536	Pitneywords	605,13 \$
537	Hydro-Québec	743,07 \$
538	Hydro-Québec	5 002,92 \$
568	Poulin Excavation	2 515,89 \$
569	Cordonnerie Bureau	144,81 \$
570	Jacques Labrecque	315,00 \$
571	Ferme Fernand Plante	517,61 \$

572	Magasin Coop	887,65	\$
573	Excavations André Gosselin	6 030,19	\$
574	Excavation C.A. Giroux	86,27	\$
575	Beauce Vert	50,00	\$
576	Daniel Goudreau	287,56	\$
577	Jardins Beauséjour	167,94	\$
578	Telus	34,45	\$
579	Soudure Mobile 2000	953,32	\$
580	Services Guy Fortin	215,67	\$
581	Béton St-Ephrem	336,45	\$
582	Sani Gestion	270,31	\$
583	Municipalité de Saint-Martin	56,00	\$
584	Centre du Camion (Amiante)	363,92	\$
585	M.R.C. Robert-Cliche	8 854,88	\$
586	Alliance Coop	1 393,24	\$
587	Garage Irenée Groleau	91,10	\$
588	Praxair	49,14	\$
589	EMCO Ltée	460,50	\$
590	Garage Agricole Alain Bolduc	43,82	\$
591	DEBB	181,33	\$
592	Hercule Fortin Inc.	571,67	\$
593	Télus-mobilité	161,04	\$
594	Elyps	120,78	\$
595	Armand Lapointe Equipement	46,68	\$
596	Lab. de Canalisations Souterraines	1 294,35	\$
597	Supérieur Propane	55,21	\$
598	Extincteurs Kaouin	20,70	\$
599	Consultants F.B.G.	2 512,62	\$
600	Centre Electrique de Beauce	1 005,75	\$
601	Impressions de Beauce	280,66	\$
602	Giroux et Lessard	44 213,74	\$
603	Groupe AST	43,14	\$
604	Cogemat Inc.	253,06	\$
605	Denis Roger Ltée	2 513,76	\$
606	Inprotec	815,47	\$
607	Ind. ciment la Guadeloupe	24 003,38	\$
608	Téléphone St-Victor	741,25	\$
609	Laboratoires Certifiés	754,82	\$
610	Jacques Bolduc	15,00	\$
611	Pierre Tardif	15,00	\$
612	Victor Bernard	15,00	\$
613	Christian Roy	20,00	\$

ADOPTE

95-2001

LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Madame Jeannine Patry,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER